

ADIR-MSA

(Association des dirigeants retraités de la MSA)

Compte rendu du conseil d'administration du 17 novembre 2022.

Etaient présents : . Jean-Luc CERNEAU , Marie-Christine CHAMBE, Dominique GENTIAL, Pascale GOBERT, Françoise JEANNEAU, , Jacques ROLLAND, Madeleine TALAVERA, Christian VIOLET, Pierre VIRLOGEUX

Excusés : Jean BOISSIERE, Fabienne LAGOEYTE, Michel PICARD,

Le conseil s'est réuni au siège de la CCMSA à BOBIGNY.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu est approuvé

2. SYNTHÈSE ET DEBAT SUR LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE .

Après 4 années de fonctionnement de l'association , le CA de l'ADIR avait souhaité conduire un bilan sur le fonctionnement de l'association , les évolutions à envisager pour répondre au mieux aux attentes de ses adhérents.

La synthèse des réponses a été diffusée aux membres du conseil .

Quelques relances ont été nécessaires pour obtenir 35 réponses sur 86 adhérents : ce qui paraît finalement un taux correct de réponse.

A noter que 25 réponses proviennent des 37 participants à une ou plusieurs des 3 JAD (journée Adir décentralisée) et 2 RIR (rencontre inter régionale) organisées entre 2019 et 2022 soit 68%.

53% des moins de 75 ans et 27% des plus de 75 ans ont répondu

- **Concernant les objectifs de l'ADIR** , les réponses font apparaître une unanimité sur le premier objectif et une quasi- unanimité sur le second (Maintien de liens de convivialité entre ses membres, et diffusion d'infos sur la MSA et maintien de liens forts avec la CCMSA). Les deux autres objectifs (Participation à la représentation et à la défense des intérêts des cadres dirigeants retraités, Mise à disposition de la MSA de l'expérience de

ses membres volontaires) reçoivent une appréciation réservée voire sceptique pour le dernier .

- **Le fonctionnement de l'ADIR , le recrutement des membres , le partenariat , la communication.**

S'appuyant sur les réponses apportées au questionnaire , le CA décide de maintenir l'Assemblée Générale en visio ,afin de permettre une large présence .Les conseils d'administration pouvant se tenir , en alternance, en physique .

La question du recrutement de nouveaux membres est récurrente . Le conseil souhaite que sur ce point , un mode opératoire soit établi définissant notamment les étapes clés pour contacter les futurs ou nouveaux retraités susceptibles d'adhérer.

Un petit groupe de travail composé de Dominique Gential , Jean Luc Cerneau, Marie Christine Chambe et Françoise Jeanneau est chargé de définir ce mode opératoire qui sera présenté lors de la prochaine réunion de conseil .

Concernant le partenariat , les réponses soulignent la nécessité d'un partenariat avec la CCMSA , avec le SNADMSA et avec Initiativ Retraite .

Le conseil mandate un second groupe de travail composé de Madeleine Talavera, Jacques Rolland et Christian Violet pour formaliser une convention avec la MSA au sens large (CCMSA et réseau des caisses). Le sous groupe de travail présentera son projet au prochain CA .

La communication : La lettre ADIR est appréciée par les membres et sa diffusion (4 par an) est confirmée .

Le CA décide la diffusion de MSA hebdo à l'ensemble des membres de l'ADIR . Cette diffusion sera faite dès le début d'année prochaine et annoncée dans la première lettre de l'ADIR 2023.

La diffusion de l'annuaire des adhérents a été souhaitée . Cet annuaire sera diffusé avec la première lettre de l'ADIR chaque année .

Conférences : le CA abandonne cette idée qui n'a pas recueilli d'intérêt .

3. LES REUNIONS DE L'ADIR ET LES RENCONTRES D'INITIATIVE REGIONALE .

Après la réunion décentralisée de l'ADIR à Paris en juin , deux rencontres d'initiative régionales se sont tenues : l'une organisée en région Sud Est et la seconde organisée au sein de l'UMSAO . Le conseil s'est félicité du succès de ces trois rencontres tenues en 2022 , qui a permis à certains retraités de reprendre contact et d'adhérer à l'ADIR .

Un débat a eu lieu sur la nécessité de donner de la lisibilité à ces réunions et au public invité.

Les réunions décentralisées de l'ADIR (Lyon puis Rennes puis Paris cette année) ont vocation à réunir les membres de l'ADIR et prévoient dans leur déroulement une séquence « rencontre et échange avec un directeur MSA » .

Les rencontres d'initiative régionale, à vocation essentiellement conviviale et amicale, ne comportent pas de séquence « échange avec la MSA » et il appartient à chaque région de définir le public invité.

Les rencontres d'initiative régionale ne sont pas organisées par l'ADIR et elles ne devraient plus recevoir de subvention de l'ADIR à l'avenir.

Pour 2023, le conseil d'administration souhaite que la faisabilité d'une réunion décentralisée de l'ADIR en région Sud Ouest soit examinée . Les rencontres d'initiative régionale sont à maintenir en raison de leur grand succès .

4. ASSEMBLEE GENERALE ET FUTURE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La date de la prochaine Assemblée générale est fixée au 8 février matin.

Le prochain CA est fixé au 24 janvier de 17H00 à 19h30 en visio conférence.

Le conseil d'administration a été informé et a pris acte du souhait de Michel Picard, Pierre Virlogeux et de Pascale Gobert de ne pas renouveler leur mandat . Pascale Gobert poursuivra son mandat de Présidente jusqu'à l'Assemblée Générale .

3 postes sont donc à pourvoir au sein du Conseil d'administration .

Aucun autre point figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La secrétaire

Françoise Jeanneau